

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00406

**DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE DU SITE
PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER-
ACTUALISATION**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 26 novembre 2020

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 109

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de voix : 117

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Christiane BARAILLER,
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ,
M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Michèle BISACCIA,
Mme Jennifer BONJOUR, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY,
M. Gilles BOUDARD, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
Mme Nicole BRUEL, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Christophe CHALAND, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD,
M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Frédérique CHAVE,
Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET,
M. Pierrick COURBON, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX,
Mme Marianne DELIAVAL, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL,
M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA,
M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS,
M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, Mme Marie-Christine GOURBEYRE,
Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Daniel GRAMPFORT, Mme Catherine GROUSSON,
M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT,
M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH,
Mme Pascale LACOUR, M. Denis LAURENT, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON,
M. Julien LUYA, Mme Brigitte MASSON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Yves MORAND représenté par
Mme Christine HEYRAUD, Mme Solange MORERE, Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Tom BENTECOTE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Marie-Jo PEREZ,
M. Marc PETIT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER,
M. Jean-Philippe PORCHEFOT, Mme Clémence QUELENNEC, M. Ali RASFI,

RECUE EN PREFECTURE
Le 11 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

02 42-042-24420770-20201203-0202004060

DATE: 07/12/2020 11:00:00

M. Hervé REYNAUD, Mme Laurence RICCIARDI, M. Jean-Paul RIVAT,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
Mme Corinne SERVANTON, M. Gilbert SOULIER, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI, M. Daniel TORGUES,
M. Jacques VALENTIN, Mme Laetitia VALENTIN, M. Julien VASSAL,
Mme Eliane VERGER LEGROS

Pouvoirs :

Mme Nora BERROUKECHE donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Marie-Eve GOUTELLE,
M. Jean-Claude CHARVIN donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Marc CHAVANNE donne pouvoir à Mme Corinne SERVANTON,
M. Jean-Noël CORNUT donne pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
M. Charles DALLARA donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Audrey BERTHEAS, M. Henri BOUTHEON,
M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Djida OUCHAOUA

Secrétaire de Séance :

M. Tom PENTECOTE

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 DECEMBRE 2020

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE (SPR) DE LA COMMUNE DE RIVE-DE-GIER- ACTUALISATION

Vu l'article D 631-5 du Code du patrimoine, créé par Décret n°2017-456 du 29 mars 2017 - art. 5, relatif à la loi LCAP du 07 juillet 2016,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole, dans sa séance du 28 juin 2018, prescrivant la révision du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de la commune de Rive-de-Gier,

Vu la délibération du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole, dans sa séance du 19 décembre 2019, tirant le bilan de la participation et de la médiation citoyenne et arrêtant le projet de révision du PVAP du SPR de la commune de Rive-de-Gier,

Conformément à l'article L 631-3 du Code du patrimoine, l'élaboration ou la révision du Site Patrimonial Remarquable (SPR) s'accompagne de la constitution d'une instance consultative multi- partenariale, appelée Commission Locale, chargée du suivi et de la mise en œuvre du futur Plan de Valorisation de l'Architecture et du patrimoine (PVAP), qui est le document règlementaire du Site Patrimonial Remarquable.

Cette commission locale est informée régulièrement de l'avancement du projet de PVAP et apporte son avis et sa validation aux différentes étapes de son élaboration.

Pour rappel, cette instance comprend :

- Des membres de droit :
 - Le Président de la commission qui peut être le Président de Saint-Etienne Métropole ou le Maire de Rive-de-Gier, par délégation. Le président peut aussi donner mandat à un des membres du collège des élus au Conseil Métropolitain en cas d'empêchement,
 - Le Maire de Rive-de-Gier, s'il n'est pas le Président,
 - Madame la Préfète,
 - le Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC),
 - l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

- Trois collèges de membres désignés par Saint-Etienne Métropole, composés en nombres égaux (5 maximum par collège) et pour chacun des membres nommés, un suppléant désigné dans les mêmes conditions :
 - un tiers d'élus au Conseil Métropolitain,
 - un tiers de représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine,

- un tiers de personnalités qualifiées.

Vu la délibération du Conseil Métropolitain de Saint-Etienne Métropole, dans sa séance du 20 décembre 2018, créant la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de Rive-de-Gier et désignant neuf membres (soit trois par collège) ainsi que leur suppléant, appelés à siéger dans le collège des élus du Conseil Métropolitain, des associations du patrimoine et des personnalités qualifiées,

Considérant qu'il convient d'actualiser, de façon très limitée, la composition de la commission et de désigner quatre nouveaux membres (un titulaire et trois suppléants sur vingt-trois membres au total) pour faire suite aux élections municipales et au renouvellement des délégations des Vice-Présidents auprès du Président à Saint-Etienne Métropole,

Considérant la nécessité de remplacer l'un des membres de l'association CERPI (Centre d'Etude et de Recherches du Patrimoine Industriel du Pays du Gier) pour cause de décès et de le remplacer par un autre membre de la même association, proposition validée lors de la dernière réunion du 25 octobre 2019.

La Commission Locale du SPR de Rive-de-Gier est actualisée comme suit :

- Membres de droit :

- Président : Monsieur Gaël PERDRIAU, Président de Saint-Etienne-Métropole
- Monsieur le Maire de Rive-de-Gier,
- Madame la Préfète ou son représentant,
- Le Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ou son représentant,
- L'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

- Membres désignés par Saint- Etienne Métropole :

Au titre des élus de Saint-Etienne Métropole :

- Monsieur Gilles THIZY, Vice-Président en charge de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière ; Suppléante : Madame Nadia SEMACHE, Conseillère Métropolitaine déléguée auprès de Gilles THIZY,
- Monsieur Robert KARULAK, Vice-Président en charge du patrimoine et du tourisme ; Suppléant : Monsieur Daniel TORGUES, Conseiller Métropolitain délégué auprès de Monsieur Robert KARULAK,
- Madame Caroline BENOUMELAZ, Conseillère Métropolitaine, 1ère adjointe au Maire de Rive-de-Gier ; Suppléant : Monsieur Jean-Alain BARRIER, conseiller Métropolitain.

Au titre des représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine :

- Monsieur Rolland FOURNEL, Association Ripagérienne de Recherches Historiques (ARRH) ; Suppléant : Madame Michèle BLANC, ARRH,
- Monsieur Jean-Michel CHAUVET, Président de l'Association de Sauvegarde et d'Animation de la Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez/ membre du collectif « Lieux et Mémoires de nos Vallées » ; Suppléant : Madame Arlette DEFARGE, Présidente de l'Association de la Tour de la Jalousie/ membre du collectif « Lieux et Mémoires de nos Vallées »,

- Monsieur Gérard MATHERN, Centre d'Etudes et de Recherche du Patrimoine Industriel du Pays du Gier (CERPI) ; Suppléant : Monsieur Jean-Luc GRIVOLAT CERPI.

Au titre des personnalités qualifiées :

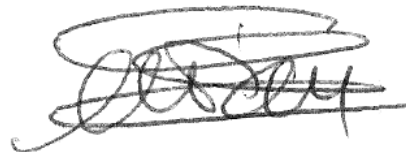
- Monsieur Robert BELOT Directeur du Département des études en Patrimoines et Paysages Culturels de l'Université Jean Monnet (UJM) ; Suppléant : Monsieur Luc ROJAS enseignant chercheur au laboratoire Environnement Ville et Société UJM,
- Monsieur Jacques PORTE Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne (ENSASE) ; Suppléant : Monsieur Jorn GARLEFF, responsable du champ histoire à l'ENSASE,
- Monsieur Jacques VERRIER Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire (GRAL) ; Suppléant : Monsieur Maurice BEDOIN, Groupe de Recherches et d'Etudes sur les Mémoires du Monde Ouvrier Stéphanois (GREMMOS).

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve la composition de la commission locale du SPR de Rive-de-Gier dont la nouvelle composition s'établit comme proposée ci-dessus,**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Président,**



Gaël PERDRIAU